

L'intime à ses frontières
(Colloque pluridisciplinaire et international)
8 et 9 avril 2011

Le Centre Interlangues de l'université de Bourgogne organise un colloque international et pluridisciplinaire sur le thème *L'intime à ses frontières* les 8 et 9 avril 2011.

Croisant des approches variées émanant de littéraires, de linguistes, d'historiens, de juristes et de spécialistes des sciences de la communication, le colloque permettra d'aborder l'intime à des époques où la notion ne va pas de soi. En effet, aussi bien pendant la période qui précède l'« invention » de l'intime au XVIII^e siècle que pendant celle qui, après les années 1960, se caractérise par une intimité « surexposée » et donc menacée, apparaissent de nouvelles délimitations du champ du concept. Écartant à dessein la grande époque où s'opère la conquête du droit à l'intime, le colloque s'intéressera à ce qui préfigure l'intime ou à ce qui en reste lorsque la sphère collective ou publique est, ou redevient, la plus prégnante.

La réflexion portera sur les seuils temporels et spatiaux de la notion. Saisi à des époques frontalières, l'intime sera étudié de façon à déterminer les glissements sémantiques ou notionnels observables en période de mutation ; il sera également abordé dans sa dimension spatiale de façon à explorer les différentes pratiques et représentations de l'intime dans les différents pays européens et à délimiter les contours mouvants des espaces (concrets ou imaginaires) qui lui sont dévolus dans les différents discours (littéraires, filmiques, juridiques, journalistiques...). L'angle adopté sera celui de l'interdisciplinarité de façon à montrer comment une série de pratiques et de discours (convergents ou non) se conjuguent pour faire affleurer un nouveau sentiment ou une nouvelle conception de l'intime qui engage un certain nombre d'enjeux éthiques et esthétiques.

On pourra aborder, entre autres, les points suivants :

- Comment et où l'intime trouve-t-il à se créer, puis à se dire ou à se montrer, lorsque la sphère publique ne lui laisse pas de place ? Pouront être considérés, par exemple, les questions taxinomiques liées à l'émergence de la notion mais encore les différents lieux investis par l'intime suivant les époques ainsi que les phénomènes de déplacements qui affectent pratiques et discours en fonction de la façon dont s'opère le clivage entre intime et public.

- Comment les règles publiques de la société (justice, administration) contribuent-elles à façonner notre représentation de l'intime ? Quelle place réservent les discours constitués (médical, journalistique, religieux etc) à la question de l'intime ? Des notions telles que « for

intérieur », « intime conviction », « personne privée » ou « droit à l'intimité » pourraient être considérées.

- Quels sont les rapports entre le politique et l'intime ? Dans quelle mesure la reconnaissance ou le refus d'un droit à l'intimité sont-ils significatifs d'un ordre social ? Dans quelle mesure les formulations de la vie en société impliquent-elles un discours sur la vie intime ? En quoi ces pratiques varient-elles d'un pays à l'autre ?

- L'existence d'une intimité est-elle compatible avec l'omniprésence de l'image ?

Les communications se fonderont soit sur l'analyse de pratiques sociales et historiques, soit sur l'analyse de représentations artistiques de l'intime à l'une des périodes concernées.

Les propositions de communication devront concerner l'une des deux époques retenues (la période antérieure à 1700 ou les années postérieures aux années 1960). Elles devront comprendre un titre et un résumé et indiquer clairement l'angle adopté (historique, juridique, littéraire...) ainsi que l'institution de rattachement de l'auteur. Elles seront à adresser pour le 15 septembre 2010 à Sylvie Crinquand (sylvie.crinquand@u-bourgogne.fr) ou à Paloma Bravo (paloma.bravo@u-bourgogne.fr).